

L'EXAMEN DU CODE

Formation à l'examen théorique général et Examen théorique général

Il s'agit de l'examen qui validera le niveau de connaissances de l'élève concernant les applications du code de la route.
Les pièces obligatoires pour passer l'examen :

- la Carte d'Identité,
- ou la carte de séjour à jour d'adresse
- ou un Passeport en cours de validité

Cet examen se déroule sous forme d'un questionnaire de 40 questions dont cinq questions sur le code territorial, auxquelles il faut répondre par l'intermédiaire d'un boîtier.

A SAVOIR :

5 fautes maximum sont autorisées.

La partie théorique du permis de conduire est valable 2 ans à partir de la date d'obtention du permis de conduire.

Il est donc possible de passer une catégorie supplémentaire pendant 2 ans sans avoir à repasser cette partie théorique.

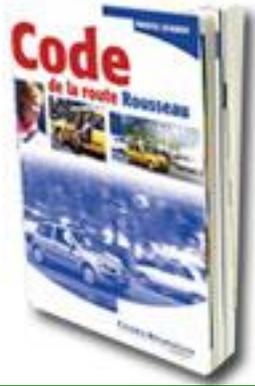
Pour notre secteur, l'examen a lieu le matin de 8h00 à 9h00, au Centre d'examen de la DITTT à la Vallée du tir.

Cette interrogation est devenue difficile, car il ne s'agit plus seulement de connaître le code de la route par cœur, mais surtout de savoir l'appliquer. Il faudra désormais savoir réagir en toute circonstance et prendre les bonnes décisions.

L'examen du code de la route se prépare avec beaucoup de sérieux, d'encadrement et demande une certaine rigueur dans sa compréhension. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place une structure, [adaptée à tous, qui a déjà fait ses preuves.](#)

Elle s'articule en quatre phases :

1) Le livre de code



Le livre de code est le premier outil que nous vous fournissons. Il est essentiel à l'apprentissage. En effet, le code de la route s'apprend dans le livre !!!

Ce livre apportera donc toutes les réponses aux questions de l'élève et lui permettra à condition de s'y attarder, de conforter ses connaissances.

2) a) Les heures de cours de code.

Il s'agit d'un cours d'une 1heure30, dispensés par un moniteur le mercredi de 17h30 à 19h00.

Ce cours se déroule a notre bureau situé [25 Avenue Foch, au centre ville, à proximité de la place des cocotiers.](#)

Nous avons pris soin de découper le code de la route et de l'expliquer de la manière la plus simple qui soit, en reprenant les thèmes de l'examen pour la France et la Nouvelle Calédonie :

Des cours supplémentaires sont programmés pendant les périodes d'affluence.

b) Les tests :

Ils sont en boucle pour la journée avec boitiers pour les contrôles.

Les différents chapitres que vous pourrez visionner :

- | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| 1- Le Véhicule | 8- Croisement |
| 2- Les dépassements | 9- Stationnement |
| 3- Papiers et Passagers | 10- Vitesse |
| 4- Signalisation verticale | 11- Alcool |
| 5- Signalisation horizontale | 12- Autoroute |
| 6-Marquage au sol | 13- Accidents/ assurances |
| 7- Priorité | 14- Tunnel/Conduite économique |
| | 15- Questions territoriales |

Ainsi, une fois que l'élève a suivi scrupuleusement ces cours, si possible dans l'ordre établi, nous estimons qu'il a acquis certaines connaissances.

3) Mise en pratique par des séries en condition examen.

Pour un apprentissage rapide et une bonne progression, les 2 premières étapes doivent être appliquées simultanément avec les séries corrigées par un moniteur.

Du lundi au samedi midi mais à heure fixe l'élève peut venir tester ses connaissances.



par moniteur :

- *Attribution d'un boîtier* nominatif Déroulement d'une série corrigée par élève au démarrage de chaque série (heure fixe).
- *40 questions* auxquelles chacun répond comme le jour de l'examen (20 minutes)
- *Correction* par un moniteur (30 minutes)

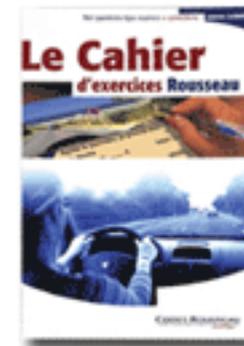
Son rôle : répondre aux questions, faire réagir, réfléchir les élèves, rendre la correction interactive.

A la fin de chaque série la correctrice et un logiciel spécialisé nous permettent de centraliser les résultats contenus dans les boîtiers et de pouvoir analyser l'évolution de chacun, thème par thème, jour après jour.

4) Le cahier d'exercices

Le cahier d'exercices quant à lui est le support indispensable, particulièrement précis (il contient environ 70 % des informations demandées le jour de l'examen). Qui permet de contrôler ses connaissances par soi-même après avoir lu un chapitre du livre et suivi le cours auquel il correspond.

Cet outil est également produit par le fournisseur du livre de code, il est par conséquent un support adéquat à la mise en pratique des leçons.



Mais tout cela ne peut être efficace si l'élève n'est pas déterminé. Nous demandons à chacun l'implication nécessaire pour que l'ensemble fonctionne correctement.

De plus vu les moyens mis en œuvre et les efforts fournis par chacun, nous avons comme exigence particulière de demander à chaque élève de ne pas dépasser les 5 fautes de moyenne sur leurs 3 dernières séries effectuées avant l'examen final.

Ces 4 étapes cumulées ont aujourd'hui fait leurs preuves puisque les résultats concernant la réussite de nos élèves à l'examen du Code avoisine **96% en moyenne...**
La plupart de nos élèves obtiennent d'ailleurs leur examen du premier coup !